

BULLETIN OFFICIEL

De l'Exposition de Lyon, Universelle, Internationale et Coloniale

EN 1894

Rédacteur en chef : Léon MAYET

Directeur : Léon FOURNIER

ABONNEMENTS

France.....	UN AN 8 fr.
Etranger (union postale.....)	9 »

Les abonnements sont tous pris pour un an et partent indistinctement du 1^{er} janvier 1894.

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Paraissant le Jeudi.

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

LYON — 14, rue Confort — LYON

ANNONCES

La ligne.....	» 50
Réclames.....	1 »
Faits divers.....	2 »

SOMMAIRE : Chronique Hebdomadaire. — Partie Officielle : Conseil supérieur. — Partie non Officielle : M. E.-O. Lami, administrateur délégué du Conseil supérieur. — Les Expositions Ouvrières 1889-1894. — Le Jardin du Palais principal au Parc de la Tête-d'Or. — Etat des travaux. — Le Pavillon de la Ville de Paris. — A nos Lecteurs. — Les Déléguations ouvrières à l'Exposition. — Congrès d'assistance. — Exposition collective des vins et spiritueux. — Concours international de Tir. — Fête Fédérale. de Gymnastique. — Concours musical. — Bulletin financier.

GRAVURE : M. E.-O. Lami, administrateur délégué du Conseil supérieur.

CHRONIQUE HEBDOMADAIRE



On attend avec une vive impatience et de jour en jour la décision du Ministère et du Parlement, sur les crédits demandés. Cette décision n'est pas douteuse. Un de nos amis qui dans un récent voyage à Paris a pu entretenir l'honorable M. Burdeau, ministre des finances, en a rapporté une impression tout à fait rassurante.

M. Marty, ministre du commerce, a préparé le dossier; malheureusement le ministre des finances était ces derniers temps, absorbé par la préparation et la discussion du projet de conversion, et cette importante étude a occupé les conseils du gouvernement d'une façon absolument exclusive. Le dossier de l'Exposition, a cependant été présenté dans un conseil de cabinet, la discussion définitive ne peut tarder et l'adoption ne peut être mise en question.

Le ministère est aussi bien disposé qu'on peut l'être. Les démarches des députés de la région, l'opinion personnelle de M. le Ministre des finances, ont intéressé le gouvernement, à cette grande entreprise que tente si noblement la seconde cité de France.

Nous pensons que le crédit demandé par le Conseil supérieur sera intégralement voté; ce sera de toute justice dans les conditions où il est demandé. C'est le point sur lequel, peut-être dans la presse, on n'a pas assez insisté.

Le crédit est appliqué à des sections d'intérêt public. Comme les sommes votées par

l'assemblée départementale et par le Conseil général, les sommes votées par l'Etat ont une affectation spéciale dont on ne saurait les distraire. Elles vont à l'enseignement sous toutes ses formes, à l'hygiène, à l'assistance, aux œuvres d'économie sociale, à l'Exposition ouvrière.

La décision favorable du gouvernement sera appuyée par la Chambre. Déjà à la séance

réglant la question des subventions à l'Exposition de Lyon.

L'honorable député du 1^{er} arrondissement, sait tout le prix que la ville attache au succès, au prestige, à l'éclat de cette Exposition; et l'on peut être certain que dans la limite de ses attributions, il sera heureux de favoriser une œuvre semblable.

On ne saurait nier le développement qu'elle a pris. Au point de vue des travaux, l'opinion est unanime. On rend justice aux efforts, au dévouement, au travail audacieux et superbe de M. Claret et de ses collaborateurs; on reconnaît qu'il n'a rien négligé pour faire grand, pour répondre au désir, aux aspirations, même encore indéfinies, de la population et la construction ne laisse rien à désirer.

L'ameublement de l'Exposition, pour employer le terme technique, est dans certaines sections, au moins égal à ce qu'on a pu voir de plus beau à Paris. La Monographie de la soie n'a été faite nulle part, avec la splendeur qu'elle réalisera ici. Je ne parle pas seulement des efforts faits par nos industriels. Tout ce que l'art si merveilleux de nos fabricants a pu créer depuis des années sera groupé, dans une merveilleuse encyclopédie. Mais les fabricants étrangers, les marchands de soie des Indes, de l'Indo-Chine ou du Japon viendront eux aussi constituer, par leurs échantillons spéciaux, compléter l'histoire complète des soies et soieries dans un salon

qu'on a déjà baptisé la « Mosaïque des soieries. »

Nous avons souvent parlé de la presque ile indo-chinoise, les efforts ne sont pas moindres du côté des Indes anglaises. Il y a dans les principales villes, assaut de dévouement chez les représentants de la France.

A Bombay, notamment des fabricants, indi-



M. E.-O. LAMI

Administrateur délégué du Conseil supérieur

d'hier, un député a déposé une proposition qui avait évidemment pour but d'obtenir l'avis du gouvernement sur la question de principe.

Et M. Burdeau, au nom du cabinet, a pu prendre l'engagement de saisir prochainement, très prochainement, la Chambre d'un projet

gènes ont été à plusieurs reprises entretenus des avantages indéniables qu'ils peuvent retirer de leur participation à l'Exposition, et les autorités anglaises ont été également avisées, afin d'obtenir leur appui en faveur de nos grandes assises du travail. Les centres industriels de Bombay, Thanna, Poona, Surat, Nassik, Ahmedabad, Benarés, Madras, ont été visités et presque tous ont répondu par des échantillons de leurs plus belles soieries dont certaines atteignent 170 roupies, le yard de 0 m. 91, soit environ 340 fr. Des crédits sont demandés au Conseil supérieur, pour pouvoir se procurer des échantillons, qu'il serait intéressant d'avoir des belles soieries indiennes dont se parent les riches propriétaires du pays, les maharadjahs et les rajahs.

A chacun des échantillons, seront très probablement annexées des notes indiquant le lieu d'origine, les usages auxquels ils servent et le prix, de façon que le public puisse aisément établir des comparaisons entre les différents modèles et le genre de tissage.

La plupart de nos grandes colonies ont préparé de leur côté une Exposition qui aura le caractère d'une véritable démonstration commerciale. On ne sait encore d'une façon précise, ce qu'enverront le Tonkin et l'Annam, mais M. Fourès, lieutenant-gouverneur de la Cochinchine a bien voulu grouper tous les produits du pays susceptibles d'être exportés et en second lieu les articles manufacturés consommés dans la colonie.

Et l'Exposition de la Cochinchine ne s'est pas tout à fait arrêtée à nos propres frontières. Les pays voisins ont été pressentis. C'est ainsi que le Laos enverra du riz à gros grains, provenant des cultures faites par les tribus sauvages, du Mékong moyen, des peaux, des cornes, de l'ivoire, des échantillons d'or d'Attopen, des instruments de musique laotienne.

Le consul de Bangkok a été également pressenti pour fournir une collection des différents produits et objets en consommation ou en usage dans le royaume de Siam.

On voit que si tous les jours, la section des soies et soierie gagne en importance et acquiert un nouveau lustre, l'Exposition des colonies se pique d'amour-propre et ne reste pas en arrière.

Avec ces éléments, avec la métallurgie où figurent avec le Creusot et la C^{ie} P.-L.-M., avec les mines de la Loire et probablement celles du Nord, les plus grandes maisons de France, avec l'Alimentation qui contient une section plus considérable même qu'à Paris, avec des listes d'exposants où sont inscrits les industriels de tout premier ordre et des départements, il ne paraît pas qu'il y ait lieu d'émettre le moindre doute sur l'éclat d'une manifestation commerciale dont le succès dépassera toutes les espérances.

Il n'est pas possible de clore cette chronique sans mentionner la dernière réunion du Conseil supérieur ; des propositions relatives à l'organisation des fêtes et à l'éclairage public ont été émises : elles méritent de faire l'objet d'articles spéciaux qui leur soient entièrement consacrés. Nous prenons date.

PARTIE OFFICIELLE

EXPOSITION DE LYON

CONSEIL SUPÉRIEUR

Le Conseil supérieur de l'Exposition a tenu samedi soir 20 janvier, dans les salons de l'Hôtel de Ville, une séance sous la présidence de M. Rossigneux, premier adjoint, remplaçant M. le Maire.

Après avoir donné connaissance au Conseil supérieur de l'Exposition de l'arrêté de M. le Maire de Lyon, nommant membres du Conseil supérieur MM. Aug. Chabrières, Faurax, Claret père, Claret fils, M. Rossigneux a donné la parole à M. Pila qui, en quelques mots, a souhaité la bienvenue à MM. Faurax et Chabrières, remerciant particulièrement ce dernier du zèle et du dévouement dont il a fait preuve comme représentant de l'Exposition de Lyon à Chicago.

M. Pila a également souhaité la bienvenue à MM. Claret père et fils, dont la place était toute marquée au Conseil supérieur, où ils verront avec quel dévouement on s'occupe des intérêts du Concessionnaire général, puis il a présenté M. Lami, qu'un arrêté du Maire a nommé administrateur délégué du Conseil supérieur ; il explique que par son passé M. Lami offre toutes les garanties désirables, pour les fonctions qui lui ont été dévolues ; il sera l'exécutif des décisions du Conseil supérieur et assurera plus de continuité et plus de méthode dans la direction générale de l'Exposition. Les rapports avec le service de l'exploitation seront également plus faciles.

M. Pila a rendu compte du voyage qu'a fait la dernière délégation lyonnaise à Paris ; cette délégation, composée de MM. Berthélemy, Pila et Faure a surtout cherché à obtenir l'adhésion du gouvernement.

A la première visite faite au Ministère du Commerce, M. Marty a dit qu'il avait toujours cru que l'Exposition avait un caractère privé, mais qu'en présence d'une demande de la ville de Lyon, elle méritait le plus bienveillant accueil. Au Ministère des affaires étrangères M. Casimir-Périer, au Ministère des finances M. Burdeau, ont promis tout leur concours.

Très prochainement le Conseil des ministres donnera une solution définitive que tout le monde attend avec une légitime impatience.

La ville de Paris, après la visite rendue par la délégation lyonnaise à M. Humbert, Président du Conseil municipal, a elle-même, décidé de contribuer à l'Exposition et ledit Conseil a voté, à cet effet, une somme de 30.000 fr.

M. Lami prend ensuite la parole ; il remercie de la confiance qui lui est accordée.

Il fait à grands traits la physionomie morale et matérielle de l'Exposition, telle qu'il la conçoit, et il développe les considérations philosophiques, sociales et morales qui s'imposent aujourd'hui pour qu'une exposition ne soit pas un bazar entaché de banalité.

Les conditions dans lesquelles se présente l'Exposition de Lyon sont très favorables. Deux questions sont très bien conçues : l'Expo-

sition coloniale qui aura un très grand succès et attirera la foule ; la Monographie de la soie qui rompt avec la monotonie des expositions ordinaires et jettera dans la grande coupole la vie du travail.

M. Lami promet tout son concours à l'œuvre déjà si bien conduite par les Lyonnais ; il s'efforcera d'entrer en relation utile avec tous les groupes, afin d'assurer la bonne organisation de l'Exposition dans tous ses détails.

M. E.-O. Lami soumet au Conseil un projet qui consiste à créer une galerie des illustrations, des gloires lyonnaises.

Il fait en terminant un appel chaleureux à la presse, et il demande la constitution d'une grande commission des fêtes.

M. Pila fournit d'intéressants renseignements sur l'Exposition coloniale, qui est en très bonne voie.

Les Palais coloniaux s'élèvent et s'achèveront bientôt. Ils seront garnis de nombreux produits que les gouverneurs ont déjà envoyés. L'Algérie, la Tunisie, l'Indo-Chine, seront très bien représentées. En ce qui concerne l'Annam-Tonkin, cinquante caisses sont annoncées par un télégramme de M. de Lanessan.

A la suite du palais algérien, on construit un bâtiment d'architecture mauresque, qui contiendra une très importante et très curieuse exposition de l'art oriental.

Diverses questions sont ensuite examinées et des explications détaillées sont fournies par le service de l'exploitation, par l'organe de M. Claret fils. Il a été question des portes monumentales, de l'éclairage et des palais que nécessite la participation du gouvernement et de la ville de Paris. La manutention, le magasinage des caisses vides et leur classement seront assurés par une organisation spéciale en voie d'exécution.

La séance est levée à dix heures et demie.



PARTIE NON OFFICIELLE

M. E.-O. LAMI

Administrateur délégué du Conseil supérieur de l'Exposition.

Le *Bulletin officiel de l'Exposition* a déjà consacré sa chronique hebdomadaire du 11 janvier courant, à M. E.-O. Lami, nommé par arrêté de M. le Maire de Lyon, administrateur délégué du Conseil supérieur de l'Exposition.

Nous donnons aujourd'hui son portrait en première page.

Nous ne reviendrons donc pas sur l'excellente impression causée par cette nomination, qui assure d'une manière efficace la prompt exécution des décisions du Conseil supérieur.

M. Lami est un travailleur infatigable : il est l'auteur d'un *Dictionnaire encyclopédique et biographique de l'Industrie et des Arts industriels*, neuf grands volumes, dont le succès est considérable en France et à l'étranger ; des *Voyages pittoresques et artistiques dans le nord de la France et la Belgique*,

avec une préface de M. Léon Say, de l'Académie française ; de l'*Art français aux Expositions* ; des *Industries maritimes et fluviales*, etc.

Comme journaliste il a successivement collaboré au journal *la Vérité*, direction Portalis, et au journal *la France*.

En 1871, après le siège de Paris, auquel il avait pris part, il fut envoyé dans nos départements du Nord si éprouvés, avec la mission d'adresser au premier de ces journaux des correspondances sur l'état général de la province, il pénétra dans les pays annexés et envoya de Strasbourg même, encore saignante et meurtrie, des lettres empreintes du plus pur patriotisme, à ce point que, surveillé par les autorités allemandes, il dut gagner la Suisse pour rentrer en France.

Membre du jury à l'Exposition d'Anvers, en 1885. — Secrétaire général du groupe de l'économie sociale en 1889. — Délégué par le Gouvernement français à l'Exposition de Chicago, par son passé, ses études, son expérience des hommes et des choses, M. Lami était désigné, d'avance, pour mener à bien la lourde tâche qui lui incombe, celle — comme nous l'avons dit précédemment — de centraliser tous les efforts, de grouper toutes les bonnes volontés, de donner, en un mot, l'impulsion définitive à l'énorme machine si laborieusement édifiée en deux ans.

C'est là — nous en avons la ferme conviction — le devoir essentiel et difficile auquel il ne faillira pas.

LES EXPOSITIONS OUVRIÈRES 1889-1894

Par les articles intéressants que notre sympathique collaborateur, M. A. Valette nous a déjà adressés sur l'*Exposition ouvrière*, par ceux qu'il continuera à nous envoyer, on a pu et on pourra juger de l'importance de cette exposition et de l'intérêt considérable — à tous les points de vue — qu'elle offrira.

L'Exposition ouvrière de Lyon, telle qu'elle est conçue, telle qu'elle sera réalisée — nous l'espérons — constituera une véritable innovation : rien de semblable, ni d'approchant n'aura été fait jusqu'à ce jour.

Pour s'en convaincre, il suffira de rappeler ici, ce qu'était l'Exposition ouvrière à la grande manifestation de 1889 : on ne lui avait pas fait les honneurs du Champ-de-Mars, on l'avait placée aux Champs-Élysées dans le Pavillon de la ville de Paris, dont elle occupait à peine le tiers, et c'est en vain que des affiches et quelques notes insérées dans les journaux avaient annoncé que l'entrée en était gratuite, cette pauvre Exposition était absolument négligée par le public et par la presse.

Le président Carnot l'avait pourtant visitée avant son départ pour Fontainebleau ; les exposants avaient gardé le meilleur souvenir de sa gracieuseté, de ses compliments, de sa bienveillance, mais ce souvenir ne pouvait les consoler d'être délaissés par la masse des curieux qui faisaient la queue au pied de la Tour Eiffel.

Cette inattention et cette indifférence venaient

non seulement de ce que cette exposition ouvrière était trop restreinte, mais encore et surtout de ce que les collectivités lui faisaient presque entièrement défaut.

Sur un total de cent exposants, les syndicats ou associations ouvrières n'étaient qu'au nombre de cinq ou six.

Cette regrettable abstention avait des causes multiples : tout d'abord, il avait été question au Conseil municipal de Paris, d'attribuer un fort crédit aux chambres syndicales pour qu'elles organisassent elles-mêmes l'Exposition ouvrière.

Mais, dès le premier jour, la désunion s'était accentuée entre les Chambres syndicales de la Bourse du travail, des discussions s'étaient produites ; telle chambre accusait une autre de vouloir accaparer l'œuvre commencée, bref, on trancha ainsi la difficulté : on forma une Commission devant laquelle comparurent les ouvriers qui désiraient exposer un spécimen de leur savoir-faire. Ils indiquèrent le chiffre de la subvention qu'ils jugeaient nécessaire à l'achèvement de leur travail.

Après débat, la Commission fixa définitivement ces chiffres et les transmit à la ratification du Conseil municipal.

Du rapport rédigé à ce sujet, nous voyons que la moyenne des sommes ainsi réparties variait entre 25 et 1500 francs.

C'est dans ces conditions, sur ces bases défectueuses que s'ouvrit l'*Exposition ouvrière* de 1889.

Les expositions des cinq ou six chambres syndicales dont nous venons de parler et dont les envois étaient inscrits sous le nom d'un représentant unique, offraient seules des vitrines garnies d'objets de grands prix où s'affirmait un réel souci de la forme.

La chambre syndicale des peintres en décors de Paris exhibait une cheminée en imitation de marbre ; la chambre syndicale des mouleurs, des fragments de statues et un grand moulage du *Fugit amor*, de Damé ; les chambres syndicales des bijoutiers et des teinturiers, également exposantes, ne montraient rien dans leurs bijoux et leurs laines que le Champ-de-Mars ne présentât dans des proportions beaucoup plus vastes.

A tout prendre et réduite — par l'absence des associations — à l'effort de la volonté individuelle, cette exposition ouvrière était plutôt une exposition d'*inventeurs*, de petits inventeurs qui se sont longtemps creusé la cervelle pour produire un bibelot inédit pour perfectionner un outil selon la connaissance qu'ils ont de ses usages.

Chacun sait combien le *camelotage* parisien est inventif, fécond en surprises et en créations qui lui donnent une vogue universelle. La plupart des *camelots* — les fabricants s'entend — sont des ouvriers qui exécutent eux-mêmes une idée qu'ils ont conçue.

Il en est — dans la quantité — qui paraissent singulières, inapplicables, mais, en somme, de ces recherches et de cette dépense d'inventions propres à notre race, naît un commerce qui fait vivre des quartiers entiers de Paris.

Un minuscule catalogue créé — entre les exposants — des classes qui comprenaient cinq ou six noms, s'offrait à faciliter les visiteurs,

mais le plus grand nombre jugeaient que, pour visiter une pareille exposition où la fantaisie régnait en maîtresse, le mieux était encore d'aller droit devant soi, sans guide, en s'arrêtant au passage devant les pancartes écrites à la main, qui vantaient naïvement les merveilles d'une découverte.

Avec les facilités accordées à la folle du logis, d'aucuns pouvaient craindre que les inventions, un tantinet ridicules, fussent abondantes à cette exposition ouvrière, évidemment faussée en son principe : ils se trompaient et les détracteurs d'œuvres populaires en étaient assurément pour leurs frais.

Il suffisait, pour s'en convaincre, d'un examen impartial des objets exposés : l'ébénisterie, par exemple, est une des industries où les artisans isolés excellent. Ils y emploient judicieusement les notions de dessin qu'ils ont acquises à l'école du soir et leurs bahuts, leurs tables, accusaient un style très pur et très correct.

Ils joignent, à ce respect de la ligne, une préoccupation qu'explique fort bien la gêne de leur vie quotidienne dans des intérieurs trop étroits : le plus beau meuble, pour eux, autrement dit le plus utile, est celui qui se prête à différentes transformations et qui — sous un petit volume — offre des commodités très diverses.

Ainsi s'expliquait la présence de bahuts servant — à la fois — de bibliothèques et de théâtres enfantins abritant une lanterne magique ; une sphère-table-jardinière ; un lit qui se transformait en un cabinet de toilette pour les malades.

A côté de ces objets — où l'ingéniosité et l'adresse se donnaient libre champ — s'étaient les résultats d'élucubrations plus ou moins heureuses : des cafetières économiques ; une valise contenant une literie complète ; un piano dont le mécanisme mettait en mouvement une harpe, etc.

En résumé, et c'est là ce que nous tenions à bien établir, l'Exposition ouvrière de 1889 n'était qu'une *exposition d'inventeurs* donnant — dans son ensemble — la mesure des efforts incessants que des ouvriers privés de toute aide font pour lutter contre les besoins de la vie.

A ce titre, elle était — évidemment — digne d'intérêt, mais ne saurait, aujourd'hui, être mise en comparaison, sur aucun point, avec la grande manifestation que préparent à Lyon les *collectivités* ouvrières.

EXPOSITION DE LYON

Le Jardin du Palais principal

AU PARC DE LA TÊTE-D'OR

En pénétrant dans le parc de la Tête-d'Or et en se dirigeant vers le Palais principal, les visiteurs auront tout d'abord sous les yeux le jardin dont l'exécution a été confiée, par le Concessionnaire général, à M. C. Jacquier fils, l'horticulteur paysagiste bien connu de notre ville.

Ce jardin occupera la vaste pelouse située

entre la grande coupole, l'allée du Grand-Camp et l'allée de Ceinture, pelouse sur laquelle ont été établis, d'un côté, le Palais de la Ville de Lyon et du Département, de l'autre, le Palais des Arts religieux.

Malgré ces deux constructions, l'espace resté libre était largement suffisant pour permettre à M. Jacquier de réaliser une conception élégante et artistique appelée à mettre en relief les admirables ressources de l'horticulture lyonnaise.

Le style régulier dit *Français*, avec de larges allées, était celui qui convenait le mieux, la circulation des promeneurs sur ce point étant appelée à être considérable, ce style est donc celui qui a été adopté, et M. Jacquier a dû se préoccuper surtout de lui enlever, dans la mesure du possible, ce qu'il pouvait présenter de trop sévère et de trop uniforme.

Au centre, de nombreux massifs et plate-bandes fleuris, intercalés de belles plantes isolées formeront le cadre des tapis verts, deux pièces d'eau de forme régulière seront établies à l'intersection des allées, et les côtés seront garnis de nombreuses collections d'arbres, des essences les plus variées et d'arbustes choisis parmi les plus beaux et les plus rares.

Ce jardin, qui occupera une surface d'environ trois hectares, sera réservé aux expositions permanentes de l'horticulture qui se succéderont, comme on le sait, pendant toute la durée de l'Exposition.

Nos horticulteurs lyonnais, dont la réputation, on peut le dire, est universelle, puisque les produits qu'ils obtiennent, les résultats qui couronnent leurs recherches, se répandent sur tous les points du monde, tiendront à maintenir leur vieille réputation. et feront, certainement de cette partie du Parc, une des plus agréables et des plus intéressantes à visiter.

Là, seront réunis des rosiers de toutes nuances et de toutes espèces, des tulipes odorantes, des pensées, des œillets de toute beauté, des fuchsias, des dahlias, des azalées en nombre considérable, puis, un peu partout, les pêlar-goniums, les rhododendrons, et vers la fin de l'été, les chrysanthèmes avec les variétés japonaises dont la culture donne actuellement des produits si étranges et si surprenants.

Afin de ménager les groupes d'arbres existant dans notre beau Parc; M. Claret s'est vu dans l'obligation de construire les Palais dans les parties non plantées, c'est précisément pour corriger l'irrégularité que pouvait présenter l'ensemble de ces constructions sur un même point, que la création du jardin dit « du Palais principal », a été décidée : une fontaine monumentale sera élevée à la jonction des allées desservant les trois Palais et formant axe avec une très large allée aboutissant directement à l'entrée principale de l'Exposition.

ÉTAT DES TRAVAUX DE L'EXPOSITION

Bien que l'inclémence de la température pendant les derniers jours de décembre et dans la première quinzaine de janvier, ait naturellement ralenti la marche des travaux des différents chantiers de l'Exposition, nous ne voulons pas tarder plus longtemps à donner à nos lec-

teurs un aperçu général de l'état actuel de ces travaux.

Palais principal. — On a achevé la galerie circulaire aérienne, et on a commencé à peindre les charpentes du dôme central et des fermes de la couleur gris bleuté employée dans les autres pavillons.

On peint également, mais alors en gris perle, le plafond du dôme central.

On achève la canalisation de l'eau destinée aux ascenseurs et on commence à faire celle des conducteurs souterrains pour l'électricité.

Mines de Blanzey. — On a posé les perrons donnant accès au pavillon.

Houillères du Bassin de la Loire. — On élève les murs destinés à figurer les galeries du spécimen de houillère ou exploitation que fait installer le Comité des Houillères de St-Etienne.

Palais des Beaux-Arts. — Les cloisons latérales en planches fermant le palais sont achevées, les vitres des ciels-ouverts complètement posées; on fait la peinture des fermes et charpentes en fer.

Pavillon de l'Agriculture. — Il est complètement achevé.

Pavillon des Arts religieux. — La toiture est terminée; le vitrage des ciels-ouverts est fait, les murs latéraux sont élevés à la moitié de leur hauteur.

Postes et Télégraphes. — Les ouvertures sont garnies de portes et fenêtres; on leur a donné la première couche de peinture. La distribution des divers locaux, tant ceux que doivent occuper les employés de l'Administration que ceux réservés au public, est faite.

On a même commencé l'aménagement intérieur des bureaux et posé des placards et quelques casiers.

Pavillon de la Ville de Lyon et du département du Rhône. — Le vitrage du ciel-ouvert est totalement achevé et les cloisons en planches devant fermer les façades du pavillon et ses parois latérales sont complètement achevées.

Pavillon de la Typographie. — On a commencé l'aménagement intérieur de ce pavillon, posé les rayonnages, et commencé les décorations intérieures.

Chemin de fer électrique d'accès à l'Exposition. — Le hangar devant servir de gare des voyageurs est presque achevé, la toiture qui est formée d'un voligeage recouvert de carton bitumé est terminée.

La voie est posée sous le hangar et on a amené les rails au pont Lafayette, point de départ du chemin de fer.

Les travaux sont enfin à pied d'œuvre.

Les wagons eux-mêmes ont été amenés sur place.

La construction en est très simple, ils ont deux banquettes à claire-voie.

Le bâtiment des machines est très avancé, sa toiture est faite et les murs de clôture sont élevés à plus de la moitié de leur hauteur.

Palais coloniaux. — Passons maintenant en revue les divers chantiers des Palais de nos colonies.

Algérie. — Les parties de la construction destinées à être recouvertes de plâtre ou mieux de staff, sont achevées. Les colonnettes de la façade principale sont en place. La charpente en fer de la partie du grand hall qu'on vient d'agrandir est en place et le vitrage du ciel-ouvert de cette toiture est à moitié posé.

Tunisie. — Les ornements en staff de la façade principale sont terminés.

On commence en face les fondations du restaurant des colonies dont les murs sortent de terre.

Indo-Chine. — Le grand tympan de la porte centrale est achevé, il est en bois ainsi que le panneau de cette porte.

Le panneau ajouré garnissant le dessus du tympan ou petit pavillon est presque achevé. Le mandarin devant porter le pavillon et qui est en ciment est achevé.

On commencera la semaine prochaine les peintures. Les charpentiers ont presque fini la construction des divers caissons formant les toitures; les maçons n'ont pas encore achevé leur travail.

Les fermes des toitures en fer sont posées, ainsi que les vitres des ciels-ouverts.

On a amené à pied-d'œuvre les colonnes qui doivent orner la façade et on commence la pose du staff sur les points qui doivent en être recouverts.

Horticulture. — Les paysagistes s'occupent à dessiner les corbeilles et les plates-bandes ainsi que les allées. Ils ont planté les piquets de nivellement. Ce jardin, qui est situé en face des grottes de l'ancienne exposition de 1872, aura un très bel aspect, lorsqu'il sera garni des fleurs de la saison, et les horticulteurs lyonnais, qui nous ont montré de si beaux spécimens de leurs cultures aux expositions annuelles du cours du Midi, nous ménagent certainement des surprises.

Tramway électrique de ceinture dans l'Exposition. — La toiture des bâtiments, qui est en carton bitumé, est terminée, les murs, en brique rouge, sont presque achevés.

Clôture d'enceinte de l'Exposition. — La clôture en planches de la partie du parc réservée à l'Exposition est très avancée. Du côté du lac, les poteaux seuls sont mis en place.

Le Pavillon de la Ville de Paris

Dans son dernier numéro le *Bulletin officiel* a parlé de la participation de la ville de Paris à notre Exposition : on a pu remarquer par la nomenclature des objets qu'elle exposera, combien il sera intéressant, pour la seconde ville de France, de pouvoir étudier de près les divers services publics de la capitale.

En 1889, l'Exposition de la ville de Paris avait obtenu un succès considérable et bien mérité.

C'était M. Bouvard, à cette époque architecte de la ville, et à qui aujourd'hui est dévolue la succession de M. Alphand, qui avait été chargé de cette exposition, et ce n'était

pas chose facile que de montrer aux étrangers, aux provinciaux et même aux Parisiens, la synthèse des services publics qui sont indispensables au bien-être et à la sécurité de deux millions d'hommes.

Deux pavillons servaient à l'Exposition de la ville de Paris.

La très faible somme allouée pour la construction de ces deux pavillons — 150.000 fr. — avait obligé l'Administration à prendre en location et à de très bas prix, des fermes métalliques provenant de l'Exposition du Cinquantenaire des chemins de fer à Vincennes.

L'insuffisance de ce crédit ne permettant pas de faire une décoration présentant un caractère monumental, il avait fallu se contenter de donner à ces pavillons un aspect tout spécial approprié aux jardins au milieu desquels ils se trouvaient et le résultat avait été obtenu par des applications de menuiserie et de bois découpés et moulures avec treillages d'ornements, qui permettaient une certaine richesse de décoration peinte.

Dans le premier on avait réuni des vues comparées de la ville prise au début de la Révolution et dans les derniers mois de 1888.

La ville de Paris possède des carrières très importantes connues sous le nom de Carrières des Maréchaux, à Vaux-de-Cernay ; elle les exploite elle-même afin d'en extraire les pavés nécessaires à l'entretien des rues. Deux cent cinquante ouvriers y travaillent ; on pouvait se rendre compte des procédés d'extraction, de la configuration des lieux, de la nature géologique du sol : on avait disposé des panoplies d'outils, dont quelques-uns pèsent 23 kilogrammes. L'air comprimé, la vapeur, l'électricité rendent le travail plus aisé. Jadis il fallait trois hommes, travaillant trois heures, pour forer un trou à un mètre de profondeur, aujourd'hui la perforation se fait en dix minutes par un seul ouvrier. La ville de Paris extrait par an 750.000 pavés ; 20.000 tonnes de pierres brutes et du sable, etc.

Non loin de la section du pavage était l'outillage du nettoyage et de l'arrosage des rues.

Paris souterrain avait une salle spéciale : la construction des égouts, la canalisation, tout ce qui concerne cette vie des dessous de Paris était représenté.

Pour l'histoire de l'assainissement de la maison, 11 châssis montrant la vidange et l'évacuation des eaux, de nombreux dessins expliquant l'insalubrité et la salubrité de l'immeuble, des vues et des modèles des égouts : une maison salubre conforme aux exigences de la science et de l'hygiène, une maison insalubre, foyer de maladies. Les détails d'épuration et d'utilisation des eaux d'égout (Gennevilliers et Achères) étaient reproduits.

Le second pavillon de la ville de Paris renfermait à côté de salles consacrées à l'enseignement professionnel des services, qui dépendent de la Préfecture de police et qui ont pour objet la sécurité : les pompes à incendie, les échelles de sauvetage et tout l'outillage dont se servent les sapeurs-pompiers.

Plus loin on trouvait une reproduction du laboratoire municipal, le service d'inspection de

la boucherie et cette admirable application de la science à la lutte contre le crime, l'anthropométrie du docteur Bertillon, avec ses fiches, ses appareils. Le docteur Bertillon exposait une collection de déformations professionnelles, l'ouvrier était représenté travaillant, et au-dessous, sa main plus ou moins déformée par l'outil.

On voit par ces quelques renseignements, combien était intéressante l'Exposition de la ville de Paris, en 1889. Nos lecteurs ont pu se rendre compte, par le programme de l'Exposition, que la ville de Paris va faire à Lyon, qu'elle ne le cédera en rien comme intérêt à celle de 1889.

Il sera même très curieux de pouvoir comparer les services publics de Paris à ceux de Lyon, car la ville de Lyon, nous l'avons déjà dit, aura un pavillon spécial dans lequel elle exposera les divers rouages indispensables à la sécurité et à la vie de la population lyonnaise.

A nos Lecteurs

Nous tenons à la disposition du public le 1^{er} volume du Bulletin officiel de l'Exposition de Lyon richement relié avec couverture toile, fers spéciaux et lettres or, au prix de 10 francs.

Ce volume contient 41 gravures : Palais, Plans, Portraits, etc.

La collection complète du Bulletin officiel comprendra deux volumes.

Le 1^{er} sera consacré à la genèse et aux travaux préparatoires de l'Exposition ; le 2^e sera l'étude de l'Exposition elle-même. En un mot, les deux volumes formeront l'histoire complète de l'Exposition en 1894

Les Délégations Ouvrières

A L'EXPOSITION DE LYON

Voici le texte de la proposition qui a été déposée le 21 janvier par M. Coutant, député de la Seine, sur le bureau de la chambre des députés, et qui a été renvoyée à la commission des crédits :

Messieurs, bien que cinq années seulement nous séparent de l'inoubliable Exposition du centenaire de Quatre-Vingt-Neuf, celle qu'organise, à son tour, la grande cité lyonnaise nous apportera certainement la démonstration que d'immenses progrès ont été réalisés dans les sciences, les arts et l'industrie depuis la fermeture de notre Exposition nationale.

Dans les conditions de temps où se présente l'Exposition de Lyon, elle peut être considérée à bon droit comme une sorte de prélude à notre Exposition de 1900, et le gouvernement, qui est sur ces bancs, s'en est bien rendu compte, puisque les divers ministres qui se sont abouchés avec la commission lyonnaise venue à Paris en décembre dernier lui ont promis de coopérer, dans la mesure du possible, à la réussite de l'entreprise.

Le conseil municipal de Paris, par l'organe de son bureau, a également promis aux commissaires lyonnais que la capitale aurait un pavillon à leur Exposition.

Dans ces conditions, Messieurs, il est de toute nécessité que nos ouvriers français, dont la main-d'œuvre a si puissamment contribué au succès de l'Exposition de 1889, puissent, comme les ingénieurs dont ils sont les collaborateurs indispensables, se rendre compte des progrès accomplis depuis cinq ans dans les principales professions ; et c'est dans ce but que nous vous proposons de les aider en votant avec nous la proposition de loi suivante :

Article premier. — Il est ouvert au ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, sur le budget de 1894, un crédit extraordinaire de 100.000 francs qui formera un chapitre spécial intitulé : « Délégations ouvrières à l'Exposition internationale de Lyon. »

Art. 2. — Il sera pourvu à ce crédit au moyen de la ressource mentionnée à l'article précédent.

Art. 3. — Cette somme de 100.000 francs sera répartie entre les quatre-vingt-six départements, au prorata du nombre des délégués choisis dans leur propre sein par les syndicats ouvriers, et distribuée ensuite aux ayants droit par le maire de chaque localité sur le vu des procès-verbaux de délégation.

CONGRÈS D'ASSISTANCE

Un congrès national d'assistance se tiendra, à Lyon, du 25 juin au 30 juin 1894. Le but de ce congrès est de réunir, au moment de l'Exposition, les personnes de tous les pays qui voudront discuter les questions se rattachant au progrès de l'assistance en France. Les administrations hospitalières, les Sociétés scientifiques, les Facultés, les corporations, les syndicats, etc., sont invités à prêter leur concours à cette œuvre et à s'y faire représenter par des délégués. Cette invitation est adressée individuellement à toutes les personnes que leurs travaux, leurs fonctions, leur amour du bien ou leurs sentiments charitables dirigent sur l'étude des questions d'assistance.

Exposition Collective

DES VINS ET SPIRITUEUX

La Commission d'organisation de l'Exposition collective du commerce en gros des vins spiritueux et liqueurs de Lyon et la banlieue, désirant donner au classement des produits exposés un cachet artistique dans les limites que comporte l'installation de 660 bouteilles de vins et liqueurs, fait appel aux architectes et aux dessinateurs et les engage à présenter des projets d'installation.

La Commission dispose de deux vitrines comprenant chacune 12^m50 de longueur, la hauteur indiquée dans le plan général est de 3 mètres, mais il serait possible d'atteindre 3^m50, la profondeur peut varier de 0^m75 à 1 mètre.

Les deux vitrines sont séparées par un passage de 4 mètres et elles pourraient être reliées par un motif formant portique et portant le titre de l'Exposition collective.

Une somme de 300 fr. sera consacrée à récompenser les projets primés et ces projets resteront la propriété de la Commission.

Adresser les offres et projets à M. Ferrand, président de la classe 49, 17, rue Ney.

Grand Concours International de Tir DU 7 AU 17 JUILLET

Une manifestation des plus grandioses se prépare à Lyon à l'occasion de l'Exposition universelle. Du 7 au 17 juillet aura lieu un grand concours international de tir organisé par les trois sociétés de tir lyonnaises : Société de tir de Lyon, Société des tireurs du Rhône et Société de tir de l'armée territoriale. Tous les pouvoirs publics ont répondu aux demandes adressées par le Comité d'organisation et donnent leur appui.

M. le général de division, gouverneur militaire de Lyon; M. le préfet du Rhône; M. le maire de Lyon sont à la tête du patronage de l'organisation.

Dans notre numéro du 11 janvier, nous avons donné la liste des présidents d'honneur du concours et la composition du comité de direction.

De tous les points de la France, les sociétés de tir s'inscrivent; de l'étranger les promesses arrivent.

L'on peut assurer déjà le véritable caractère d'une fête nationale à ce projet, que Lyon seul pouvait exécuter; réunir plus de cent cibles à la distance de trois cents mètres sur un champ de tir situé aux portes de la ville.

Des milliers de tireurs pourront se disputer les nombreux prix et primes qui seront accordés, et dont le chiffre atteindra 150,000 francs.

En 1891, Lyon avait eu l'honneur de recevoir dans ses murs l'élite des tireurs français et étrangers. Tous ont conservé un impérissable souvenir de ces belles journées, et c'est avec une joie sincère et profonde que sera accueillie — nous en sommes persuadés — l'annonce de cette nouvelle lutte pacifique devant nos cibles lyonnaises. Tous ceux qui ont assisté au grand concours de 1891 convieront d'eux-mêmes leurs camarades ou leurs compatriotes à venir donner, par leur active participation, une splendeur sans précédent à ces grandes assises internationales de tir, qui se tiendront à Lyon du 7 au 17 juillet 1894.

Les catégories de tir aux armes libres sont très nombreuses et permettront aux tireurs de tous les pays d'employer leurs armes habituelles. Une somme très importante est affectée en prix.

Les trois sociétés de tir lyonnaises ont déjà fait leurs preuves. Elles se surpasseront dans l'accomplissement de la tâche qui leur est confiée. La patriotique ardeur dont elles sont animées, leur dévouement, la noble émulation qui règne entre elles ont permis d'organiser déjà de superbes concours, dont la réussite a porté Lyon au premier rang des villes de France que préoccupe si justement la grandeur de la patrie et la cause sacrée de la défense nationale.

XX^e FÊTE FÉDÉRALE

Des Sociétés de Gymnastique

13 et 14 Mai 1894

A mesure que se rapproche le moment solennel de l'ouverture, l'attention publique, dans notre ville et la région, est tout entière portée sur l'Exposition universelle et coloniale de 1894.

Parmi les solennités qui viendront en relever l'éclat, la 20^e fête fédérale de l'Union des sociétés de gymnastique de France présentera, sans contredit, une importance considérable. Aussi, tous les gymnastes lyonnais, soucieux de la renommée de notre cité et fiers de la célébration de cette véritable fête nationale de gymnastique, pour la première fois accordée à Lyon, peuvent-ils entrevoir un succès proportionné à leurs persévérants efforts. Les sympathies effectives des chefs de l'armée et des pouvoirs publics, la confiance marquée de nos concitoyens, marchent de pair avec le nombre toujours croissant des sociétés des diverses régions françaises, même les plus éloignées inscrites au Concours et les souscriptions multiples qui affluent chaque jour.

Dès aujourd'hui, nous devons dire un mot du clou de la fête, c'est-à-dire des exercices d'ensemble qui seront exécutés en musique par quatre ou cinq mille gymnastes.

Les Suisses et les Belges, dont la compétence est hors de cause, ont fait l'éloge de ces exercices, ainsi que nous l'apprend le *Gymnaste*, moniteur de l'Union de France : le comité d'organisation du grand concours international de gymnastique, qui aura lieu à Gilly (Belgique) les 6, 7 mai prochain, a sollicité l'autorisation d'adopter ces mêmes mouvements, ce qui a été accordé avec plaisir.

Afin d'assurer la participation du plus grand nombre possible de sociétés, le comité d'organisation de Lyon vient de décider d'ouvrir simultanément, le 11 février prochain, des cours de démonstration du règlement et des exercices de la 20^e fête fédérale sur onze points différents du territoire. Ces cours seront dirigés par des membres de la commission technique, savoir :

Paris, M. Henry. — Lille, M. Deflandre. — Rouen, M. Sauvalle. — Rennes, M. Corvoisier. — Châteauroux, M. Talichet. — Bordeaux, M. Labadie. — Toulouse, M. Sagansan. — Valence, M. Gallien. — Lyon, M. Gindre. — Besançon, M. Morlot. — Reims, M. Grœtzinger.

Comme on le voit, les organisateurs de la 20^e fête fédérale ne négligent rien pour en établir tous les détails de la façon la plus pratique, en vue d'aboutir les 13 et 14 mai 1894, à une réussite complète et digne de la seconde ville de France.

D'autre part, le Comité d'organisation nous communique la lettre suivante, confirmant la présence à cette solennité d'une délégation aussi nombreuse que possible de nos amis les Sokols de Bohême, dont on se rappelle le voyage à Nancy, en 1892 :

Monsieur le Président, messieurs les
Membres de l'Union des Sociétés de
Gymnastique de France,

Je suis profondément touché de votre frater-

nelle invitation à la Fête fédérale, et je suis persuadé que ce nouveau témoignage de sympathie de votre part remplira de joie et de fierté tous les Sokols.

Les liens qui unissent la nation française aux peuples slaves sont forts, et ils sont toutefois si sensibles que quand notre cœur vibre nos ennemis sont pris d'inquiétude.

Nous sommes toujours heureux quand nous recevons des nouvelles de votre belle et chevaleresque France, et si nous ne pouvons vous promettre aujourd'hui de nous rendre à votre invitation, ne croyez pas que nous n'avons pas la ferme intention de venir.

Au contraire, nous désirons de grand cœur participer à cette fête, et je suis persuadé qu'une *députation au moins* ira à Lyon représenter les Sokols, afin de fortifier leur cœur en serrant votre main généreuse et fraternelle.

En attendant, agréez, messieurs, l'assurance de mon plus respectueux dévouement.

Vive la France ! Na zdar !

Prague, le 3 janvier 1894.

Dr J. PODLIPNY.

Président de l'Union des Sociétés de
Gymnastique de Bohême.

Ceská Obec Sokolika.

Macaroni ★★★ Rivoire et Carret
En paquets de 250 et 500 grammes.

CONCOURS MUSICAL DE LYON

12, 13 et 14 août

L'organisation du concours entre dans sa période active. Les crédits alloués par le conseil municipal et le conseil général sont un sûr garant de la réussite de ces fêtes de l'harmonie qui seront des plus productives pour le commerce de détail et la petite industrie de notre ville.

Dans ses dernières réunions, le comité organisateur a formé les diverses commissions chargées des fonctions les plus importantes : la commission de voyage, qui s'efforcera d'obtenir des compagnies de chemins de fer et de navigation, les facilités et les réductions de prix les plus larges en faveur des orphéonistes ; la commission de séjour qui s'occupera spécialement de la nourriture et du logement des sociétés qui prendront part au concours ; la commission des finances, chargée de recueillir à domicile les souscriptions volontaires de nos concitoyens.

Nous sommes assurés d'avance qu'on réservera certainement un favorable accueil aux délégués de ces deux dernières commissions.

Le comité organisateur, composé de délégués des sociétés musicales lyonnaises a le ferme désir que les sociétés françaises et étrangères qui assisteront au concours remportent de notre ville le meilleur souvenir, et il fera tous ses efforts pour arriver à ce résultat.

BULLETIN FINANCIER

Situation générale. — Elle n'est pas gaie, ce n'est pas en vain qu'un fonds d'Etat comme l'Italien, s'effondre en plusieurs mois d'environ

16 points, sans que les marchés Européens soient profondément troublés. Il peut en résulter des faillites nouvelles. La Banque Générale de Rome qui ne valait guère mieux que le Crédit Mobilier Italien vient de suspendre ses paiements.

A Londres, l'argent en Banque est abondant, faute d'affaires. On se ressent toujours de la crise des Etats-Unis. La situation budgétaire de l'Angleterre n'est pas aussi bonne qu'autrefois. Le Trésor doit 5 millions à la Banque d'Angleterre, les impôts rentrent très lentement, et pour la première fois, l'année fiscale va se terminer par un déficit.

En Allemagne, on considère comme certaine la conclusion du traité de commerce avec la Russie, et l'on ne met pas en doute son adoption au Parlement.

En Russie, le rétablissement de la paix douanière fait prévoir un fort courant d'exportations; il en résultera une amélioration du change.

Obligations. — Sans être encore très actif, le comptant a retrouvé depuis quelques jours une certaine animation.

Les obligations du Crédit Foncier sont particulièrement demandées ces temps-ci et les cours s'en ressentent favorablement.

Les obligations de nos grandes lignes de Chemins de fer seraient d'une nuance plus faible.

Les Sud de la France sont assez fermes à 384. Nous trouvons que les obligations Drôme, cotées 380 valent mieux que les cours actuels.

Les obligations Espagnoles ont reperdu une partie de leur avance antérieure; le change n'est pas plus mauvais cette semaine, et le gouvernement étudie toujours la question de venir en aide aux Compagnies; mais il ne prend pas à notre avis le bon moyen pour remédier à la situation.

Les Portugaises se tiennent assez bien aux environs de 107. Les Cacérès sont plus lourdes à 130 et les Ouest-Espagne à 108.

Avec la situation actuelle de l'Italie, nous estimons que par prudence, les porteurs d'obligations Eaux pour l'Etranger feraient bien de s'alléger. On sait que la Compagnie a de très gros intérêts à Naples et qu'elle pourrait bien se ressentir du contre-coup de la mauvaise situation générale du pays.

Sociétés de crédit. — Le Crédit Foncier semble être l'établissement choisi par le Trésor, pour régulariser les cours du 4 1/2, pendant la conversion.

Il se confirme, de plus en plus, que le Crédit Lyonnais, à moins d'événements graves, qui viendraient à surgir dans le monde financier, distribuera 30 francs de dividende.

Le Comptoir National d'Escompte a franchi le cours de 500. Son Conseil d'administration a décidé la mise en paiement, à partir du 31 courant, d'un acompte de 12 fr. 50, sur le dividende de l'exercice 1893.

La Banque de Paris et des Pays-Bas maintiendra probablement son dividende de 30 francs, quoique n'ayant pas eu d'affaires nouvelles.

Métallurgie et Mines. — Les grands travaux que vont entreprendre les Chemins de fer, pour se conformer aux conventions passées entre elles et l'Etat, amèneront forcément, pour notre région, des commandes de roues, de bandages et d'essieux. Quant aux rails, ce sont les régions du Nord et de l'Est qui en profiteront.

Le marché charbonnier se meut toujours dans d'excellentes conditions, et les Mines parviennent facilement à écouler leurs produits, au fur et à mesure de l'extraction. Cependant, la température s'étant considérablement adoucie, il est pro-

bable que, par ce fait, il se produira une petite accalmie dans les demandes.

En lisant notre dernière Revue, au sujet des Mines de la Loire, on a dû comprendre que nous parlions de la 3^e couche des confins de Beaubrun, et non de la 13^e couche, qui n'est pas encore découverte, et qui pourra l'être un jour; car la Compagnie de la Loire est une des plus riches en gisements. Quelques personnes estiment que le Conseil d'administration pourrait pratiquer des économies dans l'exploitation.

Informations diverses. — Compagnie des Tramways Electriques de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), capital 1,400,000. Pour le mois de décembre 1893, les recettes se sont élevées à fr. 17,776 75, contre fr. 17,230 15 en 1892, soit une augmentation pour le mois de décembre 1893 de fr. 546 60. L'année 1893 se présente avec une plus-value totale de fr. 9,668 45 sur l'année 1892.

Extraits de la Revue hebdomadaire, de MM. E.-M. Cottet et C^{ie}, banquiers à Lyon, 8 et 10, rue de la Bourse.

SATIN PAPIER-CIGARETTE
Le plus fin : Donc le meilleur.
Cahier vergé pour amateurs.
Cahier gommé p. cigarettes d'avance
BOIS FRÈRES, Lyon.

GRAND SALON BELLECOUR
SYSTÈME LESPÈS DE PARIS
LOUIS, Coiffeur
LYON, rue de la République, 68, entresol, LYON

FLEURS POUR MODES
Maison de Gros
PARURES DE MARIÉES
Plantes d'appartement
ARTIFICIELLES COURONNES MORTUAIRES
V^o Louis GREL, 18, c. GAMBETTA, LYON

Le seul véritable **ALCOOL DE MENTHE**, c'est
L'ALCOOL DE MENTHE **RICQLÈS**
Contre les indigestions, maux d'estomac, de nerfs, de cœur, de tête, et contre grippe et refroidissements; excellent aussi pour la toilette et les dents. — 54 récompenses dont 30 médailles d'or.
EXIGER LE NOM DE **RICQLÈS**

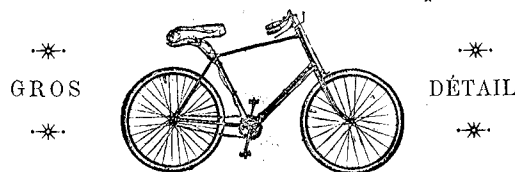
OUTILLAGE pour AMATEURS et INDUSTRIELS
FOURNITURES POUR LE DÉCOUPAGE
Fusils de TOURS, MACHINES à DÉCOUPER, SCIERIES, etc.
Outils de toutes sortes. Boîtes d'Outils.
Tarif-Album, plus de 300 pages, 1,000 gravures
FRANCO contre 65 Centimes
BICYCLETTES-TIERSOT
MACHINES de 1^{er} ORDRE et tous Accessoires.
TARIF SPÉCIAL sur DEMANDE
A. TIERSOT, B⁴, 16, rue des Gravilliers, PARIS
USINE à COULOMMIERS.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de peau : dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine et de l'estomac, de rhumatismes et de hernies, un moyen infailible de se guérir promptement ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier, et enverra les indications demandées.

Grande Fabrique de Vélocipèdes
P. FAGEOT AÎNÉ

CONSTRUCTEUR BREVETÉ S. G. D. G.
47-49, Boulevard du Nord, 51-53
— LYON —
IMMENSE SUCCÈS DU ROI DES PNEUMATIQUES



STOCK CONSIDÉRABLE de MACHINES pour la VENTE et la LOCATION

Atelier spécial de réparation pour tous systèmes

Grand assortiment de pièces détachées pour tous industriels s'occupant de la fabrication et de la réparation des machines.

Obtention, Exploitation et Vente de

BREVETS D'INVENTION
EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER

Dépôt de **Marques de Fabrique.** — Consultations sur les Questions de brevetabilité, de contrefaçon, etc.

G. FREYDIER-DUBREUL & X. JANICOT, INGÉNIEURS-CONSEILS
31, rue de l'Hôtel-de-Ville, à LYON

CHABLY APÉRITIF
DIGESTIF
au Kina Calissaya
et Vins Français
VENTE EN GROS
C. DESPLACE
LYON

ÉLECTRICITÉ
FOURNITURES ET INSTALLATIONS DE
Sonneries, Téléphones, Lumière électrique
Porte-voix, Paratonnerres

Anc^{ie} Maison **CHOLLET & RÉZARD**
CHOLLET Successeur
Maisons : 10, Rue Bellecordière
et 28, Rue Tupin (près la rue de l'Hôtel-de-Ville)

G^{DE} BRASSERIE FAURE
Place Bellecour (Angle rue Gasparin)
DÉJEUNERS 2'50 — DINERS 3'
soupe au fromage, Choucroute. — SERVICE A LA CARTE
Restaurant ouvert toute la Nuit
CONSOMMATIONS DE MARQUE

Paraît tous les dimanches : le **Progrès Agricole et Viticole**, journal d'Agriculture et de Viticulture, 15^e année. — Prix de l'abonnement : France : un an, 12 fr. Recouvré à domicile : 12,50.

Le **Progrès Agricole** offre à ses lecteurs de nombreuses primes gratuites.

Agenda Vermorel, pour 1894 agricole et viticole, à l'usage des agriculteurs, viticulteurs, ingénieurs, agronomes, etc., Élégant carnet de poche, fermoir élastique poche intérieure, contenant outre les feuilles de l'Agenda destinées à écrire les notes journalières : recueil des renseignements les plus utiles aux cultivateurs et aux vignerons : Franco : 2 fr. 75.

Agenda vinicole et du commerce des vins et spiritueux pour 1894, par Vermorel, à l'usage des négociants en vins, propriétaires, viticulteurs, maîtres de chais, cavis-tes, etc. : Franco : 3 fr.

Pour recevoir franco ses ouvrages, adresser les demandes et le montant en un mandat-poste à M. le directeur du **Progrès agricole et viticole**, à Villefranche (Rhône).

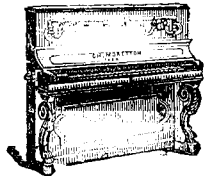
PIANOS

Ancienne Maison VIENNET

CH. MORETTON & C^{IE}, Succ^{RS}

9, place des Jacobins, 9 (ENTRESOL)

VENTE
au comptant
et
à crédit



Location.
Accords.
Réparations.
Echange.

DEMANDER LE CATALOGUE ILLUSTRÉ

FABRIQUE DE LAMPES A PÉTROLE
DE TOUS GENRES

R. DITMAR

52, rue Sala, LYON

Inventeur et Fabricant des **Becs-Soleil**, à double mèche, des **Becs Météore** et **Eclair**, d'un pouvoir éclairant de 27 à 160 bougies et à courant d'air central.

SUSPENSIONS & APPLIQUES
BOUGEOIRS, FLAMBEAUX, CANDÉLABRES

Appareils en tous genres pour l'Electricité
PREMIÈRE QUALITÉ

AU COLOSSE DE RHODES
MAISON HENRI BONJOUR
42 et 44, cours de la Liberté, LYON

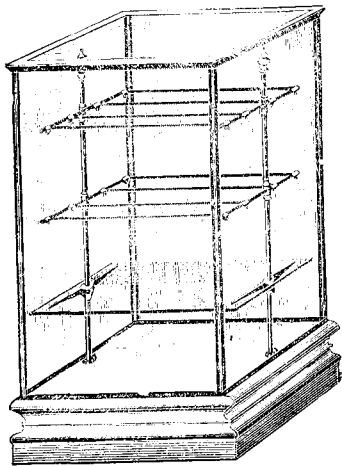
FABRIQUE ET GRANDS MAGASINS DE MEUBLES
LES PLUS VASTES DE LYON

Ameublements de Salon, Glaces, Sièges, Tentures, Tapis,
Literie complète, Meubles usuels et de style.

FABRICATION SPÉCIALE DE MEUBLES EN PITCHPIN

CHOCOLAT DE L'UNIVERS

Exiger le véritable nom. — Maison de détail : 10, rue d'Algérie, Lyon.



SPÉCIALITÉ

VITRINES
ET ÉTALAGES

Pour Exposants

SUR DEMANDE
Plans et devis

MRON GRANDCHAMP

36, Rue de la Gare

VILLEURBANNE

DÉPOT

6, Rue Jean-de-Tournes

A LA RENOMMÉE

LYON — 44, place de la République, 44 — LYON

Tous les Genres de CHAUSSURES pour HOMMES, DAMES et ENFANTS
CHAUSSURES DE LUXE, CÉRÉMONIES, MARIAGES

Exposition de Lyon 1894

AGENCE MÉJEAN ET C^{IE}
6, place des Terreaux.

Organisation spéciale pour la représentation à l'Exposition. 25 0/0 d'économie.

Renseignements commerciaux, contentieux et recouvrements.

Vente et achat de fonds de commerce, propriété, immeubles et industrie.

Prêts hypothécaires.

Placement pour employés et domestique des deux sexes.

SPÉCIALITÉ DE

POSTICHES

pour dames, perruques, cache-folie, tours, nattes, chignons, etc., etc. — **Prix modérés.**

Maison Roustan

63, r. Hôtel-de-Ville, au 1^{er}, Lyon
ABONNEMENT

à tous les Journaux du monde

Agence FOURNIER

14, Rue Confort, LYON

CHINE ET JAPON

Paravents, écrans et meubles d'art. Montage et réparation à façon. F. Thévenon, rue Vauban, 36, Lyon.

L'ÉBLOUISSANTE

Peinture en toutes teintes : minérale, liquide, siccatrice, brillante, économique et inoffensive. Prête à être employée par n'importe qui, pour intérieur et extérieur, sur bois, plâtre, ciment, métaux et matériaux. Résiste à toute température et aux lavages. Son emploi est des plus faciles ; il est parfaitement inutile de donner des couches d'impression soit à la céruse, soit au minium ; ce serait une dépense inutile.

Avec la peinture l'Éblouissante on économise aussi les couches de vernis puisqu'elle donne elle-même l'aspect de l'émail.

Prix du bidon de 1 kilogramme, quelle que soit la couleur, 2 francs. — Envoi f^o de la carte des diverses teintes.

Aux Petits Docks du Commerce, 12, rue Confort.

EXPOSITION DE LYON

Service d'annonces

S. CAUSSE

60, Rue de l'Hôtel-de-Ville

BUREAUX DE L'ALLIANCE

G^d Hôtel de l'Europe

LYON — Place Bellecour

EN FACE DE FOURVIÈRE

EXPOSITION DE LYON

Universelle, Internationale et Coloniale en 1894

CHARTON JEUNE

ENTREPRENEUR

DE VITRINES, GRADINS ET TOUS GENRES D'INSTALLATIONS

93, rue Duguesclin, LYON

HUILES & GRAISSES INDUSTRIELLES

Produits spéciaux pour Machines à vapeur, Moteurs à gaz, Dynamos, etc.

SEIGLE-GOUJON — LYON

Ingénieur-Chimiste breveté en Europe et en Amérique.

Fournisseur des C^{ies} de Chemins de fer, de la Marine et des Manufactures de l'Etat.

TÉLÉPHONE — MAISON FONDÉE EN 1854 — TÉLÉPHONE

LYON — 3, Place des Terreaux, 3 — LYON

ACTUELLEMENT : 13, rue de Vendôme.

Usine à vapeur aux Charpennes. Entrepôts à Lyon, Marseille et Alger.

MARIAGES RICHES

Maison ne demandant aucune avance d'argent à ses clients ; mariant gratuitement les veuves et demoiselles et ayant de nombreux partis des deux sexes à marier de suite. S'adresser ou écrire avec timbre p. réponse à M. et M^{me} Henri, quai Claude-Bernard, 11 et 12, Lyon. Inutile à moins de 20,000 francs de dot. — Discrétion absolue.


SERRURERIE LYONNAISE SANS RIVURES

Grilles, Portes, Portail en fer forgé et fer Elégi. Serres, Bâches, Châssis, Kiosques, Marquises, Vérandas, Ponts, Rampes et balcons, Articles pour caves, Clôtures légères, Meubles fer et bois pour jardins et café.

EMILE RAULX, constructeur, 130, cours Lafayette et 156, rue Moncey, LYON

THÉ DES MANDARINS

Dépôts à Lyon :

PETITS DOCKS DU COMMERCE

12, rue Confort, LYON

ÉTABLISSEMENT MÉDICAL
Du Docteur COURJON à NEVZIEU (Isère), près Lyon (2^e année)

Spécial pour le traitement des Maladies du Système nerveux et Affections chroniques

Ce vaste établissement, construit dans une propriété de 7 hectares, comprend plusieurs villas absolument séparées, ce qui permet un classement régulier des pensionnaires, suivant l'âge, le sexe et la maladie. — Bâtiments, cours, jardins, parcs, services, salles de bains, douches, massage et électrisation, tout est distinct.

S'adresser à Nevzieu ou à Lyon, 14, rue de la Barre.

AGENCE COOK

2, place Bellecour, 2

BILLETS DIRECTS ET CIRCULAIRES POUR TOUS LES PAYS

Le Propriétaire-Gérant : V. FOURNIER.

6618. — Imp. L. Delaroche & C^{ie}, place de la Charité, Lyon